

AIDE-MÉMOIRE POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE

Une politique culturelle municipale reflète l'identité d'une collectivité et témoigne de son dynamisme. **La vie culturelle est une responsabilité collective**, elle nécessite donc une action concertée. Les six étapes de la démarche misent sur une approche participative et inclusive orientée vers le développement durable. Dans cette perspective, **la gouvernance, le leadership et la responsabilité doivent être partagés**. Une politique culturelle municipale exprime donc une vision commune de la culture.



Étape 1

Organisation de la démarche

- Définir et promouvoir la gouvernance culturelle
- Fédérer tous les services municipaux et les secteurs culturels concernés et assurer ainsi une démarche transversale
- Constituer un comité de politique culturelle diversifié et représentatif
- Élaborer un mandat et un plan de travail avec des objectifs, des attentes et des rôles clairement définis
- Établir un calendrier raisonnable et réaliste
- Planifier des activités de participation publique
- Prévoir un mécanisme de suivi



Étape 2

Réalisation du portrait culturel

- Situer le contexte dans lequel la municipalité évolue et la dynamique culturelle du territoire
- Synthétiser les principales informations recueillies lors de l'élaboration de l'état de situation et de la cartographie culturelle concernant l'évolution de l'intervention municipale en culture ainsi que les atouts, les enjeux et les besoins du milieu



Étape 3

Définition de la vision et des principes directeurs

- Projeter une vision d'avenir et guider les décisions stratégiques
- Mettre en place les fondements de toute l'action municipale en culture
- Refléter le développement culturel souhaité et soutenu par la collectivité
- Assurer la complémentarité avec les autres politiques et outils de planification municipaux



Étape 4

Participation publique

- Placer le principe de la participation publique au cœur de la démarche d'élaboration
- Miser sur l'implication active des différents acteurs de la collectivité, favoriser l'inclusion et la diversité de la population
- Réaliser des exercices de participation publique tout au long de la démarche



Étape 5

Rédaction, adoption et diffusion de la politique

- Rédiger le projet de politique au cours de toute la démarche et plus intensément à la suite des exercices de participation publique
- Définir les orientations et les objectifs généraux
- Assurer l'adhésion des élus tout au long du processus de rédaction par des rencontres d'information et de validation
- Utiliser un langage clair, précis et soigné
- Adopter et diffuser la politique culturelle



Étape 6

Élaboration, mise en œuvre et suivi du plan d'action culturel

- Élaborer les stratégies, les initiatives et les moyens envisagés par la Municipalité pour concrétiser la politique culturelle
- Assurer la cohérence avec la vision, les orientations et les engagements ou objectifs généraux de la politique culturelle
- Établir clairement les objectifs spécifiques, le calendrier, les ressources nécessaires aux actions prévues, les responsables et les résultats attendus
- Proposer des indicateurs, prévoir l'évaluation des actions et établir un calendrier de suivi

Suivi et évaluation en continu de la politique culturelle municipale

Effectuer des actions de suivi durant toute la démarche d'élaboration et de mise en œuvre de la politique culturelle. → Mesurer l'évolution des actions et les retombées. → Ajuster le plan d'action au besoin.